

FICHE D'INFORMATIONS

Ce que vous devez savoir

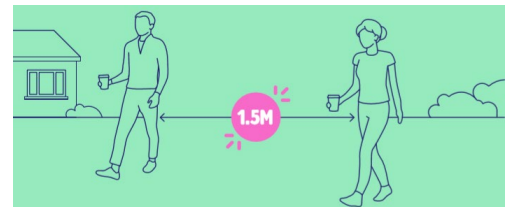
Version 1

Sources d'informations sur le COVID-19

- L'application [MyAus COVID-19 App](#) a été élaborée par le Conseil des migrations de l'Australie et fournit des informations et un soutien relatifs au COVID-19 dans 24 langues communautaires. Vous pouvez la télécharger auprès de l'App Store ou de Google Play.
- www.coronavirus.nt.gov.au est le site web du gouvernement du Territoire du Nord qui propose des informations sur les règlements sanitaires, les contrôles aux frontières et les points chauds, ainsi que des conseils visant à assurer votre sécurité.
- Diverses ressources traduites sont disponibles sur le site web du ministère de la Santé [Department of Health website](#) du gouvernement australien
- [COVIDSafe App](#) est une application qui a été développée par le gouvernement australien pour faciliter la recherche de contacts lorsqu'un individu a été exposé au COVID-19. Vous pouvez la télécharger auprès de l'App Store ou de Google Play.

Protégez-vous et protégez les autres

- Maintenez une distance de 1,5 mètres entre vous et autrui
- Évitez de serrer la main des gens que vous rencontrez
- N'étreignez et n'embrassez pas les autres, en dehors des membres de votre famille avec lesquels vous vivez
- Lavez-vous les mains avec du savon et de l'eau et utilisez du désinfectant pour les mains régulièrement
- Toussez et éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir et jetez ce mouchoir immédiatement
- Si vous vous sentez malade, restez éloigné/e des autres et contactez un médecin ou appelez la ligne d'assistance téléphonique NT COVID-19 en composant le 1800 008 002



Personnes qui entrent dans le Territoire

Si vous avez des amis ou des membres de votre famille qui ont l'intention d'entrer dans le Territoire du Nord, ils devront :

- remplir un formulaire de passage de la frontière du T du N, quel que soit l'endroit d'où ils viennent. Visitez www.coronavirus.nt.gov.au pour remplir ce formulaire.
- les personnes qui entrent dans le T du N et qui ont été dans un point chaud COVID-19 au cours des 14 derniers jours devront :
 - mener à bien une quarantaine surveillée obligatoire de 14 jours à leurs propres frais
 - Le coût de cette quarantaine surveillée obligatoire est de \$2 500 par personne

Informations importantes – Quarantaine surveillée

- Les personnes qui se trouvent en quarantaine surveillée devront subir un test de dépistage COVID-19 avant d'être autorisées à sortir de cette quarantaine
- Si la personne concernée refuse de se soumettre à ce test, 10 jours seront ajoutés à cette période de quarantaine
- Les personnes qui sont recensées comme ayant fourni des informations trompeuses sur le formulaire d'arrivée pourraient être sujettes à une amende de \$5 056 pour un individu, \$25 280 pour une entreprise et une peine d'emprisonnement potentielle allant jusqu'à trois ans.

Qu'est-ce qu'un point chaud COVID-19 ?

Les points chauds sont des emplacements en Australie où de nombreux nouveaux cas de COVID-19 ont été constatés ; ils sont déclarés par le Chef de la Santé publique du T du N. Les points chauds sont légalement portés sur la liste afin que les personnes qui entrent dans le Territoire du Nord en provenance de ces zones à haut risque puissent être identifiées. Vous trouverez une liste de ces points chauds sur le site web [COVID-19 website](#).

- Aucune dérogation à l'interdiction de voyager ne sera accordée aux personnes provenant de points chauds
- Il faut que tout le monde comprenne où se trouvent ces points chauds
- Ces zones peuvent changer très rapidement, il est donc important de se tenir informé/e des derniers points chauds en date.

Toute personne qui vit dans/a visité un point chaud ne sera pas autorisée à accéder librement au Territoire du Nord.

Évènements et rassemblements

Il existe différentes exigences suivant la taille de votre évènement.

- **Moins de 100 personnes**

Les rassemblements de moins de 100 personnes ne nécessitent pas de liste à cocher ou de plan de sécurité. La distanciation physique et les mesures d'hygiène doivent être respectées.

- **Entre 100 et 500 personnes**

Les évènements et les rassemblements publics comprenant entre 100 et 500 personnes sont sujets à une liste à cocher [COVID-19 safety checklist](#). La distanciation physique et les mesures d'hygiène doivent être respectées.

- **Plus de 500 personnes**

Les évènements et rassemblements comportant plus de 500 personnes sont sujets à une liste à cocher [COVID-19 safety checklist](#). La distanciation physique et les mesures d'hygiène doivent être respectées.

Symptômes et risques du COVID-19

Le COVID-19 est une maladie respiratoire causée par un nouveau virus. Les symptômes comprennent notamment de la fièvre, de la toux, un mal de gorge et le fait d'avoir le souffle court. Le virus se propage très facilement d'une personne à une autre. Il n'existe actuellement aucun vaccin ou traitement pour le COVID-19.

Les personnes qui sont davantage susceptibles de présenter un risque élevé de tomber gravement malades si elles attrapent le virus sont notamment :

- toutes les personnes qui sont malades, atteintes d'une maladie chronique ou dont le système immunitaire est affaibli
- les personnes de 70 ans et plus
- les personnes aborigènes et insulaires du Déroit de Torres de 50 ans et plus qui ont un ou plusieurs problèmes médicaux.



For more information, visit coronavirus.nt.gov.au